



Communiqué de presse

Luxembourg, le 13 novembre 2020

Contrôle de la performance des programmes de l'UE: des résultats inégaux et une qualité des informations qui appelle des améliorations supplémentaires

Les informations communiquées par la Commission européenne concernant la performance des programmes de dépenses de l'UE montrent que les résultats sont inégaux, d'après un nouveau rapport publié aujourd'hui par la Cour des comptes européenne. Tout en se réjouissant de constater que ces informations continuent de s'améliorer et deviennent plus nuancées, les auditeurs attirent l'attention sur plusieurs problèmes: la qualité des évaluations de la performance menées par la Commission varie toujours selon les programmes, et la définition d'indicateurs de performance solides et informatifs reste un défi. Ils indiquent également que la Commission devrait faire équipe avec les États membres afin d'améliorer encore la fiabilité des données qu'elle communique concernant la performance du budget.

Les auditeurs ont examiné si la Commission était dotée d'un processus solide pour établir les informations de haut niveau présentées annuellement concernant la performance des politiques et des programmes de dépenses de l'UE et si ces politiques et programmes atteignaient leurs objectifs avec efficacité, efficacité et économie. *«Les citoyens veulent savoir si les programmes de l'UE produisent des résultats et s'ils constituent une bonne utilisation des ressources»*, a déclaré **M. Jan Gregor, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport**. *«La Commission dispose de procédures adaptées pour élaborer les rapports de haut niveau sur la performance et présente des évaluations de la performance plus claires et plus équilibrées que par le passé. Cependant, elle ne fournit pas d'indications précises sur la fiabilité des informations communiquées.»*

Ces dernières années, les rapports annuels sur la performance établis par la Commission, initialement indépendants les uns des autres, ont évolué pour former un ensemble plus cohérent. Ils comportent désormais des sections consacrées à l'évaluation de la performance pour chaque programme de dépenses, ce qui constitue un progrès significatif. Toutefois, les auditeurs estiment que, par rapport aux informations détaillées figurant dans les fiches de programme, les évaluations présentées par la Commission dans son rapport annuel sur la gestion

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport de la Cour des comptes européenne sur la performance du budget de l'UE. Le rapport est disponible dans son intégralité sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

et la performance, plus concis et plus abstrait, tendent à donner une idée exagérément positive de la situation. Les auditeurs signalent en outre qu'il n'est toujours pas possible de procéder à une évaluation complète de la performance de certains programmes, essentiellement en raison de l'insuffisance des informations fournies. Néanmoins, en s'appuyant sur les indicateurs communiqués pour 2019 ainsi que sur des évaluations récemment réalisées par la Commission et sur leurs propres audits, ils se sont attachés à apprécier, pour chacun des principaux domaines du budget de l'UE, si les objectifs des programmes étaient en voie d'être atteints.

Compétitivité: pour le programme de recherche «Horizon 2020» de l'UE, rien n'indique que la performance soit compromise, et les exemples de projets ayant donné de bons résultats sont nombreux. D'après les auditeurs, il y a tout lieu de considérer que le programme apporte une valeur ajoutée européenne de par le caractère unique et paneuropéen du soutien qu'il fournit. Quant au Fonds européen pour les investissements stratégiques («plan Juncker»), un autre programme-phare, les indicateurs montrent qu'il est en voie de mobiliser 500 milliards d'euros d'investissements. Toutefois, les auditeurs soulignent que le marché aurait pu prendre en charge une partie de ces investissements et que des calculs de multiplicateurs surestimés contribuent peut-être à une appréciation trop positive.

Cohésion: bien que la Commission et les États membres aient déjà revu les valeurs cibles initialement fixées pour la période 2014-2020, à peine plus d'un tiers des indicateurs relatifs au Fonds européen de développement régional et aux Fonds de cohésion progressent de la façon voulue. Avant la crise liée à la COVID-19, la plupart des valeurs cibles dans les domaines de l'emploi et de l'éducation avaient des chances d'être atteintes en 2020, mais les progrès dans les domaines de la R&D ainsi que de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale accusaient un retard. Dans le domaine de la cohésion, les propres données de la Commission relatives à la performance indiquent que les programmes ne sont pas à la hauteur des attentes initiales.

Ressources naturelles: selon les auditeurs, le rapport sur la performance de la PAC établi par la Commission pour l'exercice 2019 donne un aperçu exagérément optimiste de la situation et n'est pas centré sur les résultats. Une faiblesse majeure réside dans le fait que les indicateurs de performance de la période 2014-2020 ne sont pas fondés sur une logique d'intervention détaillée relative au soutien financier au titre de la PAC. Par exemple, les paiements directs ont permis de réduire la volatilité des revenus des agriculteurs, mais ils ne visent pas à permettre à ces derniers de parvenir à un niveau de vie équitable. De surcroît, les mesures de la PAC n'ont qu'un faible impact pour ce qui est de lutter contre le changement climatique.

Sécurité et citoyenneté: le rapport établi par la Commission n'indique pas si l'objectif du Fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI) est en bonne voie pour être atteint, mais les informations disponibles mettent en évidence la pertinence des dépenses et la valeur ajoutée européenne du Fonds. En ce qui concerne l'intégration et la migration légale, les indicateurs présentent sous un jour favorable ce que le FAMI a permis d'accomplir, entre autres parce qu'il n'est pas encore possible de déterminer l'impact du Fonds à long terme (par exemple les différences entre les perspectives d'emploi des migrants et celles des citoyens de l'UE).

L'Europe dans le monde: la Commission ne fournit pas suffisamment d'informations pour permettre une évaluation solide de la performance de deux instruments de financement consacrés, l'un, à la coopération avec les pays en développement et l'autre, aux relations avec les voisins méridionaux et orientaux de l'UE. Pour ce dernier, les indicateurs révèlent néanmoins une tendance positive sur le plan de la réduction de la pauvreté, de l'éducation, de l'égalité entre les

hommes et les femmes et du développement humain, ainsi qu'une tendance à la détérioration pour ce qui est de la consolidation de la démocratie, de l'état de droit et de la stabilité politique.

Enfin, les auditeurs reconnaissent que les entités auditées ont mis en œuvre la grande majorité de leurs précédentes recommandations visant à améliorer la performance des programmes de l'UE. Des améliorations sont toutefois encore possibles.

Informations générales

Le budget 2014-2020 de l'UE finance, à hauteur de 1 092 milliards d'euros au total, 58 programmes de dépenses. Les auditeurs en ont sélectionné neuf, qui représentent environ 75 % des paiements effectués avant la fin de 2019. La Cour des comptes européenne s'emploie de plus en plus à évaluer la performance des politiques et des programmes de l'UE et à déterminer s'ils apportent une valeur ajoutée européenne. C'est principalement dans ses [rapports spéciaux](#) qu'elle traite de la performance de l'action de l'UE. Cette année, elle publie, pour la première fois, un rapport sur la performance du budget de l'UE, qui examine les résultats et l'avancement des programmes de l'UE dans chacun des domaines d'action du cadre financier pluriannuel à la fin de 2019. Ce rapport est actuellement disponible en anglais à l'adresse eca.europa.eu. Les autres versions linguistiques seront publiées ultérieurement. Ce rapport pilote fait partie de l'ensemble des rapports établis annuellement par la Cour des comptes européenne. Il complète le rapport annuel sur l'exécution du budget de l'UE relatif à l'exercice 2019, publié dernièrement, et vise à répondre à une demande du Parlement européen et du Conseil, qui souhaitent obtenir davantage d'informations sur la performance de chacune des politiques européennes.

Contact presse pour ce rapport

Damijan Fišer – E: damijan.fiser@eca.europa.eu T: (+352) 4398 45510 / M: (+352) 621 552 224